

Le financement de la recherche communautaire

Ce document contient des informations concernant le processus de demande de fonds. La première section décrit les principales étapes de ce processus et donne des renseignements pour réussir une demande. La deuxième partie du document présente des programmes de subvention de la recherche en partenariat.

La recherche de financement est plus aisée si le partenariat est déjà bien établi, mais il existe également des fonds pour développer un partenariat si vous ne faites pas déjà partie d'un réseau de recherche. En effet, le temps requis pour recruter des partenaires et définir conjointement le projet peut durer des mois (PRAM : 2006). Les fonds de « démarrage » permettent de rassembler des partenaires et de préparer une proposition de recherche. Une proposition de recherche « est un document indiquant avec le plus de détails possibles, l'objet de la recherche, pourquoi elle est importante, comment les chercheurs prévoient de la réaliser, et de quelle façon les résultats seront utilisés » (Le Fonds mondial et coll. : p. 23)¹. Il est donc conseillé de vérifier la disponibilité de tels fonds avant de ne soumettre une demande de financement (PRAM : 2006). Habituellement, une demande s'effectue en deux temps : 1) Lettre d'intention (résumé et présentation des partenaires) 2) Demande de subvention (proposition finale). Par la suite, il peut s'écouler quelques mois avant que vous ne receviez une réponse.

Peu de programmes sont ouverts aux initiatives communautaires. Il faut savoir que dans la plupart des cas, les chercheurs universitaires sont responsables de la rédaction des devis des projets et dépositaires des fonds obtenus. Les organismes communautaires, quant à eux, agissent souvent à titre de « collaborateurs » dans les projets. Pour ce faire, ils joignent une lettre à la demande de subvention finale en mentionnant les moyens par lesquels ils comptent s'impliquer dans le projet.

Les programmes de subvention utilisent différents termes pour nommer les praticiens qui collaborent à des projets de recherche : « praticien-chercheur », « partenaire-décideur ». Selon le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, un collaborateur des milieux de pratique ou un « collaborateur praticien », « est une personne qui provient des milieux de pratique tels que les organismes publiques, gouvernementaux ou non, ou des entreprises privées [qui] ne doit pas occuper un poste rémunéré de chercheur » (<http://www.fqrsq.gouv.qc.ca/fr/>).

En général, ces personnes jouent un rôle essentiellement consultatif dans la recherche.

¹ Il existe des guides pratiques pour vous aider à rédiger des demandes de subvention. Vous pouvez consulter le Guide pour les praticiens-chercheurs de l'université du Québec à Chicoutimi, qui constitue un bon point de départ : http://www.uqac.ca/crre/projets/Guide_praticienschercheurs.pdf.

Lorsque nous parlons de recherche communautaire et de chercheur communautaire, nous voulons dire que les partenaires communautaires ont un rôle proactif et décisionnel dans le partenariat à toutes les étapes du processus de recherche :

1. Planification 2. Mise en œuvre 3. Suivi.

En effet, certains organismes qui subventionnent la recherche permettent que des rôles intellectuels soient détenus par des représentants communautaires. Par exemple, le Programme de recherche communautaire (PRC) sur le VIH/sida des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) (page 4) soutient les organismes communautaires qui désignent un représentant comme « chercheur principal » ou « co-candidat ». Ces derniers doivent démontrer comment leur apport est essentiel au projet. La manière la plus courante de le faire consiste à joindre un C.V. à la demande. Pour ce faire, les procédures peuvent varier d'un programme à l'autre, mais plusieurs organismes sont affiliés au C.V. commun canadien (<http://www.cvcommun.net/>), qui permet de gérer l'information des candidats et de la diffuser à partir d'une seule base de données. Cependant, la rédaction et la mise à jour d'un C.V. sont des tâches qui peuvent s'avérer fastidieuses, puisque ces outils ne sont pas nécessairement adaptés aux réalités communautaires.

Ce type de financement, qui encourage particulièrement la recherche en partenariat, exige une description des partenaires impliqués : il faut savoir mettre en valeur la complémentarité des expertises, en prenant bien soin d'indiquer le rôle de chacun. Parfois, il faut préciser les heures de travail attribuées au projet. Dépendamment du rôle prévu, ces heures pourront varier de 3 à 12 heures, par exemple, sur une base hebdomadaire.

Au niveau local, le Service aux collectivités de l'UQAM (page 8) reçoit aussi des demandes des milieux; des groupes de femmes, communautaires et syndicaux.

Aide-mémoire

Avant de débiter une demande de financement, assurez-vous que votre projet correspond aux objectifs et aux priorités du programme. Demandez-vous également si ce dernier subventionne la recherche en partenariat et si les fonds sont suffisants pour couvrir vos besoins (salaire communautaire, formation, suivi, etc.). Finalement, il peut s'avérer utile de vérifier le temps qu'il vous reste d'ici à la date limite (dépôt de la demande) afin de permettre une rétroaction entre les partenaires (PRAM : 2006).

Les pages suivantes présentent des exemples de programmes qui financent la recherche en partenariat et la recherche sur le VIH/sida au Québec et au Canada. Cette liste n'est pas exhaustive et privilégie les organismes publics et les institutions d'enseignement. Chacune des fiches comprend le nom de l'organisme responsable, la description du programme, un lien Internet et une image en « capture d'écran » de la page d'accueil du programme.

Bonne recherche !

ORGANISME	DESCRIPTION
Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)	<p>Le Programme de recherche communautaire (RC) sur le VIH/sida permet d'aider les organismes communautaires, les organismes non gouvernementaux et les établissements à développer les connaissances nécessaires à la poursuite de leurs travaux sur le VIH/sida le plus efficacement possible, et à créer l'expertise dans ces milieux pour leur permettre d'effectuer leurs propres recherches.</p> <p>Le PRC sur le VIH/sida des IRSC, qui finance des initiatives de renforcement de la capacité et des projets de recherche, comporte deux volets : la recherche autochtone et la recherche générale (non autochtone).</p>

Pour en savoir plus : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/25835.html>



The screenshot shows a web browser window displaying the IRSC website. The page title is "Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida - IRSC - Mozilla Firefox". The URL in the address bar is "http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/25835.html". The page content includes a navigation menu with links for "English", "Accueil", "Contactez-nous", "Aide", "Recherche", and "canada.gc.ca". The main heading is "Programme de recherche communautaire sur le VIH/sida". The page is divided into several sections: "Financement", "Participation du public", "Résultats et impacts", and "Organisme". Each section contains detailed text about the program's objectives, funding opportunities, and the types of research supported. The "Financement" section describes the community research process and its goals. The "Participation du public" section discusses the role of the public in the research process. The "Résultats et impacts" section highlights the program's achievements and the impact of its research. The "Organisme" section provides information about the IRSC and its commitment to community research.

ORGANISME	DESCRIPTION
Conseil de recherches des sciences humaines du Canada (CRSH)	<p>Le Programme Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) vise à appuyer la création d'alliances entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires qui, par un processus axé sur la collaboration continue et l'apprentissage mutuel, favoriseront la recherche novatrice, la formation et la création de nouvelles connaissances dans des domaines d'importance pour le développement social, culturel ou économique des communautés canadiennes.</p>

Pour en savoir plus :

http://www.sshrc.ca/site/apply-demande/program_descriptions-descriptions_de_programmes/cura-aruc-fra.aspx



The screenshot shows a web browser window displaying the SSHRC website. The page title is "Demande de financement - Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)". The main content area features a red maple leaf logo and the text "Conseil de recherches en sciences humaines" and "Social Sciences and Humanities Research Council of Canada". Below this, there is a navigation menu with options like "English", "Accueil", "Contactez-nous", "Aide", "Recherche", and "canada.gc.ca".

The main heading is "Demande de financement Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)". Below this, there is a section titled "Changements importants concernant les allocations de dégageement pour la recherche (ADR)". The text explains that starting from April 1st, 2009, candidates for research grant programs will no longer be able to request release allocations for research. However, the CRSH and universities will continue to pay release allocations for research attributed before March 31, 2009. The CRSH will also ensure that universities provide sufficient time for grant holders to conduct their research in the humanities, as this is important. This decision will have no impact on the funding of the compensatory remuneration granted to non-university participants who are part of research projects funded by the CRSH.

Below the text, there is a table with the following columns: "Date limite de présentation des demandes", "Valeur", "Durée", "Annonce des résultats", and "Faire une demande".

Date limite de présentation des demandes	Valeur	Durée	Annonce des résultats	Faire une demande
Concours de 2007-2008 Demande officielle : 22 octobre 2008	Subvention : Jusqu'à 200 000 \$ par année	Subvention : jusqu'à 5 ans	Demande officielle : Février 2009	Formulaire de demande non disponible C.V. et instructions
Concours de 2008-2009 Lettre d'intention : Date à venir	Subvention pour la préparation de la lettre : Jusqu'à 20 000 \$		Lettre d'intention : Date à venir	Formulaire de demande non disponible C.V. et instructions

ORGANISME	DESCRIPTION
Agence de la santé publique du Canada (ASPC)	<p>La Stratégie canadienne sur le VIH/sida comporte deux volets de financement dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le sida (PACS) : Fonds de soutien régional dont l'objectif est le financement des activités, des postes-clés au sein d'un organisme, des frais d'administration et autres frais. Les organismes bénévoles, sans but lucratif et non-gouvernementaux dont la mission première est axée sur le VIH/sida sont éligibles au financement via le fonds de soutien. Les organismes à vocation nationale ne le sont cependant pas. Ce financement est octroyé pour un minimum de deux ans et un maximum de quatre ans.</p> <p>Financement régional de projet permet desubventionner des activités ponctuelles et de durée limitée pour des besoins et des priorités auxquels on n'a pas encore répondu. Les projets acceptés seront financés pour un maximum de trois ans.</p>

Pour en savoir plus : <http://www.phac-aspc.gc.ca/aids-sida/funding/actionprog-fra.php>



The screenshot shows a web browser window displaying the website of the Agence de la santé publique du Canada (ASPC). The page title is "Projets nationaux de lutte contre le VIH/sida actuellement financés - Financement - Agence de la santé publique du Canada - Mozilla Firefox". The URL in the address bar is "http://www.phac-aspc.gc.ca/aids-sida/funding/actionprog-fra.php".

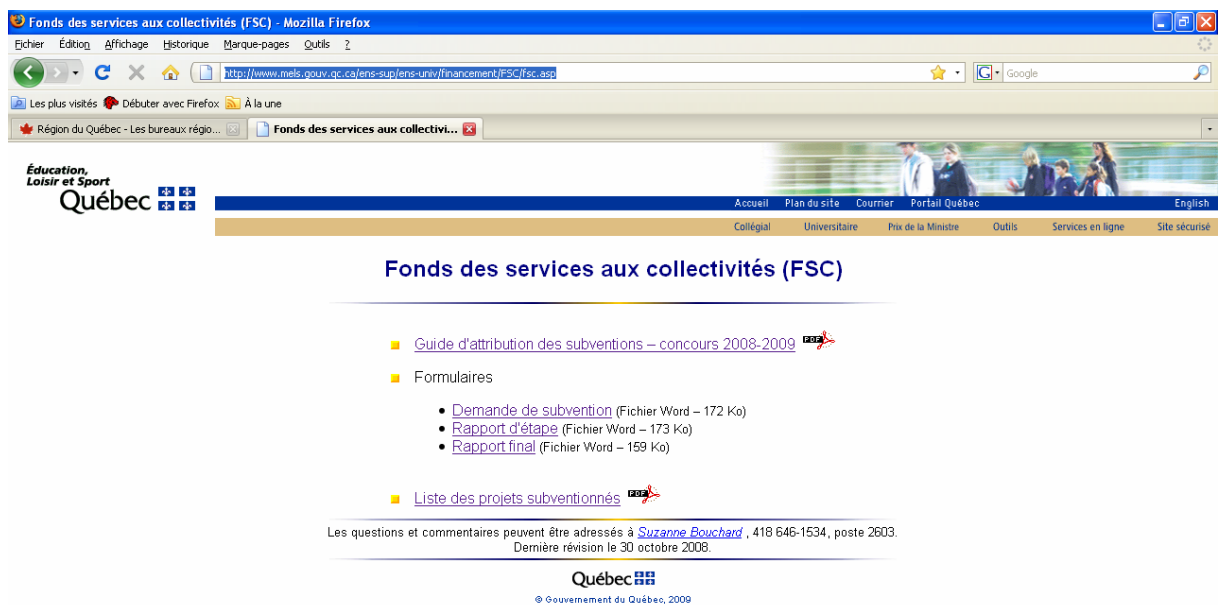
The website content includes a navigation menu with links for "English", "Accueil", "Contactez-nous", "Aide", "Recherche", and "canada.gc.ca". The main heading is "AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE du CANADA" with the website address "www.santepublique.gc.ca".

The main content area is titled "Le programme d'action communautaire sur le sida". It describes the Canadian strategy on HIV/AIDS, which includes two funding components: the "Fonds de soutien régional" (Regional Support Fund) and the "volet Financement régional de projet" (Regional Project Funding component). The text explains that the Regional Support Fund is for activities, key positions, and administrative costs within an organization, while the Regional Project Funding component is for specific, time-limited activities. It notes that community-based, non-profit, and non-governmental organizations with a primary mission related to HIV/AIDS are eligible for funding through the support fund, but national-level organizations are not. Funding is provided for a minimum of two years and a maximum of four years. The Regional Project Funding component allows for the subvention of specific, time-limited activities that address needs and priorities that have not yet been met. Accepted projects will be funded for a maximum of three years.

The page also features a sidebar menu with categories such as "Maladies et affections", "Santé et sécurité", "Recherche et statistiques", and "Information".

ORGANISME	DESCRIPTION
Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	<p>Le Fonds des services aux collectivités (FSC)</p> <p>Le Ministère souhaite contribuer au prolongement direct de la mission sociale des établissements universitaires québécois – qui consiste en une participation active au développement de leur milieu environnant en raison de leur vaste expertise – et faciliter le travail social des groupes partenaires qui, à cause de ressources financières limitées, n'ont pas accès aux services conseil qu'offrent les universités québécoises.</p> <p>Le Fonds finance des projets de formation en partenariats et peut être accessible en faisant une demande au Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM.</p>

Pour en savoir plus : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-univ/financement/FSC/fsc.asp>

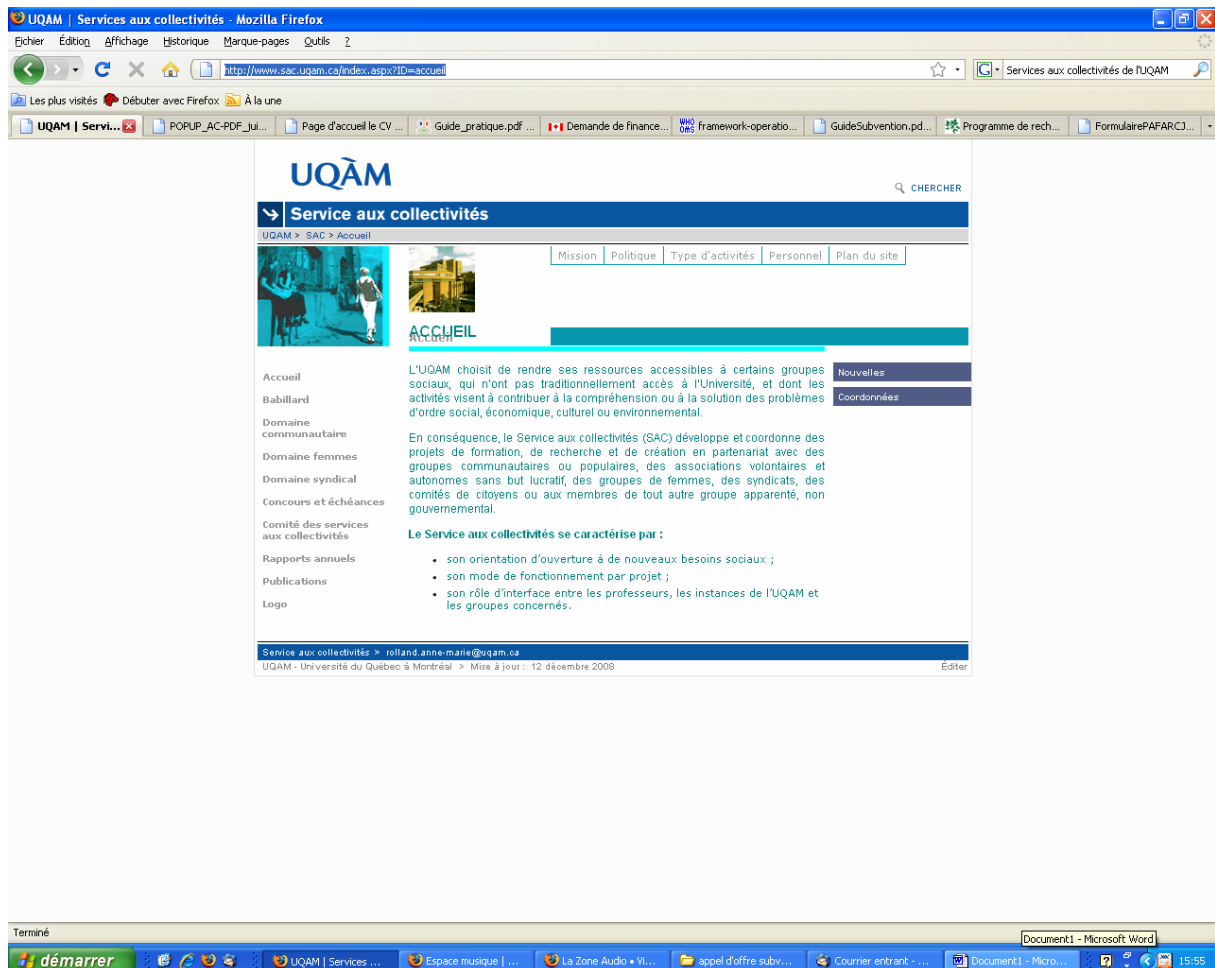



ORGANISME	DESCRIPTION
Université du Québec à Montréal (UQAM) Service aux collectivités de l'UQAM (SAC)	<p>Le Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM développe et coordonne des projets de formation, de recherche et de création en partenariat avec des groupes communautaires ou populaires, des associations volontaires et autonomes sans but lucratif, des groupes de femmes, des syndicats, des comités de citoyens ou aux membres de tout autre groupe apparenté, non gouvernemental.</p> <p>Le Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM octroi des subventions internes pour les professeurs, qui peuvent s'associer à des groupes communautaires et obtenir des fonds de recherche, dont la presque totalité sert à défrayer les coûts d'un salaire étudiant.</p>

Pour en savoir plus : <http://www.sac.uqam.ca/index.aspx?ID=accueil>

Formulaire PAFARC :

<http://www.sac.uqam.ca/medias/docs/FormulairePAFARCJuin2007.pdf>



The screenshot shows the website for the UQAM Service aux collectivités. The page is titled "UQAM | Services aux collectivités" and is viewed in Mozilla Firefox. The browser's address bar displays the URL "http://www.sac.uqam.ca/index.aspx?ID=accueil". The website layout includes a header with the UQAM logo and a search bar. Below the header is a navigation menu with links for "Mission", "Politique", "Type d'activités", "Personnel", and "Plan du site". The main content area is titled "ACCUEIL" and contains the following text:

L'UQAM choisit de rendre ses ressources accessibles à certains groupes sociaux, qui n'ont pas traditionnellement accès à l'Université, et dont les activités visent à contribuer à la compréhension ou à la solution des problèmes d'ordre social, économique, culturel ou environnemental.

En conséquence, le Service aux collectivités (SAC) développe et coordonne des projets de formation, de recherche et de création en partenariat avec des groupes communautaires ou populaires, des associations volontaires et autonomes sans but lucratif, des groupes de femmes, des syndicats, des comités de citoyens ou aux membres de tout autre groupe apparenté, non gouvernemental.

Le Service aux collectivités se caractérise par :

- son orientation d'ouverture à de nouveaux besoins sociaux ;
- son mode de fonctionnement par projet ;
- son rôle d'interface entre les professeurs, les instances de l'UQAM et les groupes concernés.

The sidebar on the left lists various categories: Accueil, Babillard, Domaine communautaire, Domaine femmes, Domaine syndical, Concours et échéances, Comité des services aux collectivités, Rapports annuels, Publications, and Logo. The footer of the website includes the contact information "Service aux collectivités > rolland.anne-marie@uqam.ca" and the date "UQAM - Université du Québec à Montréal > Mise à jour: 12 décembre 2008".

ORGANISME	DESCRIPTION
Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)	<p>Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir et aider financièrement l'ensemble de la recherche dans le domaine de la recherche en santé, y compris la recherche fondamentale, clinique et épidémiologique, la recherche en santé publique, la recherche sur les services de santé et la recherche sur les aspects sociaux de la santé. -Promouvoir et aider financièrement la diffusion des connaissances issues de la recherche en santé. -Promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants de 2e et de 3e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales. -Établir tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les ministères, les organismes publics et privés concernés et les établissements du réseau de la santé.

Pour en savoir plus :

http://www.frsq.gouv.qc.ca/fr/financement/Programmes_2009_2010/s02_fiche_sante_societe.shtml



The screenshot shows the FRSQ website interface in a Mozilla Firefox browser. The main content area displays information for the 'Programmes 2009-2010' under the category 'Recherches en santé et société'. Key details include:

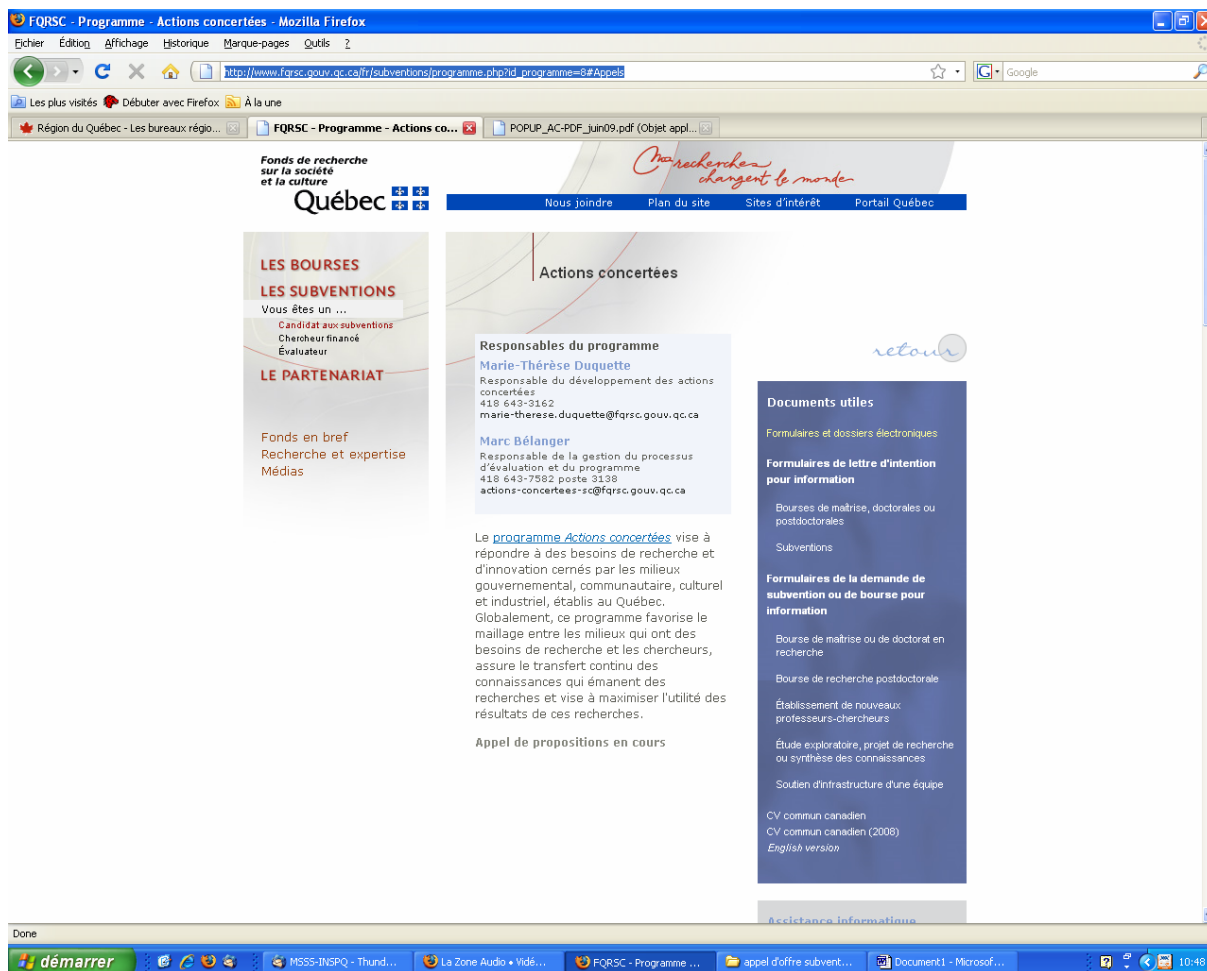
- Catégorie de programme :** Subventions de recherche
- Dates limites :** Dépôt de la lettre d'intention : 31 août 2008; Dépôt de la demande : 1er novembre 2008
- À NOTER :** Le 31 août 2008 étant un dimanche et le lundi suivant congé férié, les lettres d'intention seront acceptées jusqu'au mardi 2 septembre, 23 h 59. De plus, le 1er novembre étant un samedi, les demandes seront acceptées jusqu'au lundi 3 novembre 2008, 23 h 59. Aucun soutien technique et administratif ne sera offert samedi et dimanche, ainsi que le lundi 1er septembre 2008 en raison du congé férié.
- Documents exigés :** Lettre d'intention, Demande complétée, Admissibilité du programme, Admissibilité des candidats, Responsabilités du regroupement, Durée de la subvention, Montant de la subvention, Dépenses admissibles, Évaluation, Engagement du candidat, Modification importante depuis le dernier concours.
- DOCUMENTS EXIGÉS – LETTRE D'INTENTION :** Documents électroniques. Tous les requérants au présent programme sont tenus de soumettre une lettre d'intention au plus tard le 31 août 2008 (voir Admissibilité des candidats). La lettre devra être rédigée sur le formulaire électronique prévu à cet effet.

The interface also features a sidebar with navigation links, a search bar, and contact information for Lyse Cerino, the program manager.

ORGANISME	DESCRIPTION
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)	Le Programme Actions concertées de recherche (programme thématique – projet ciblé) est un programme particulier où des besoins de connaissances sont cernés par les utilisateurs potentiels des résultats et où ces besoins de connaissances sont traduits en objets de recherche et soumis à la communauté scientifique.

Pour en savoir plus :

http://www.fqrsq.gov.qc.ca/fr/subventions/programme.php?id_programme=8#Appels



The screenshot shows the FQRSC website in a Mozilla Firefox browser. The page title is 'FQRSC - Programme - Actions concertées'. The URL in the address bar is http://www.fqrsq.gov.qc.ca/fr/subventions/programme.php?id_programme=8#Appels. The website header features the FQRSC logo and the slogan 'Chercheurs changent le monde'. The main navigation includes 'Nous joindre', 'Plan du site', 'Sites d'intérêt', and 'Portail Québec'. The sidebar on the left contains sections for 'LES BOURSES', 'LES SUBVENTIONS', and 'LE PARTENARIAT'. The main content area is titled 'Actions concertées' and includes a 'retour' button. Under 'Responsables du programme', it lists Marie-Thérèse Duquette and Marc Bélanger with their contact information. A paragraph describes the program's goal: 'Le programme Actions concertées vise à répondre à des besoins de recherche et d'innovation cernés par les milieux gouvernemental, communautaire, culturel et industriel, établis au Québec. Globalement, ce programme favorise le maillage entre les milieux qui ont des besoins de recherche et les chercheurs, assure le transfert continu des connaissances qui émanent des recherches et vise à maximiser l'utilité des résultats de ces recherches.' Below this is a link for 'Appel de propositions en cours'. A 'Documents utiles' section lists various forms and documents available for download.